

Un principe hérité des Anciens

Abbé Christian Thouvenot

page 1

Quelques illustrations dans l'Eglise

Abbé Christian Thouvenot

page 4

Son application aux pontificats modernes

Abbé Christian Thouvenot

page 6

LE COMMENCEMENT EST PLUS DE LA MOITIÉ DU TOUT : DE L'IMPORTANCE D'UN BON DÉPART.

« Le commencement est plus de la moitié du tout » est un proverbe ou apophtegme que les Grecs employaient souvent, à l'instar d'Hésiode, de Platon ou d'Aristote. En une sentence, la sagesse populaire dit l'importance du point de départ.

La chose ne fait guère de difficulté tant elle paraît évidente. L'avion qui rate son décollage risque la catastrophe. L'athlète qui manque son départ au sortir des starting-blocks ne pourra que très difficilement rattraper son retard et encore moins remporter la course. L'affaire commerciale mal engagée pourrait bien finir en *fiasco*. La dissertation où la problématique n'est pas bien posée, où les termes sont mal définis, risque pareillement le hors sujet à peine l'introduction esquissée. Ainsi de cet article qui voudrait échapper à cet écueil...

Au principe était le point de départ

Aristote pose souvent la question de la méthode et des principes au début de ses traités, citant parfois expressément ce proverbe.

Au premier livre de l'*Ethique à Nicomaque*, lorsqu'il cherche à définir le bonheur, le Stagirite prend soin de rappeler cette sentence afin de souligner l'importance de savoir comment les principes sont connus : par induction, par constatation sensible ou par « une sorte d'habitude ». ¹ Il s'agit, pour étayer les fondements de la réflexion philosophique, de s'appuyer à la fois sur les raisonnements syllogistiques capables de démontrer et sur les opinions couramment reçues qui viennent confirmer les conclusions avancées. ² Parfois, c'est en partant de ces opinions répandues et communément reçues que s'esquisse

une définition. ³ Mais toujours il faut s'efforcer de traiter de chaque genre de principes selon sa nature – les principes de la géométrie ne s'appliquent pas comme ceux de la biologie ou de la musique – « et mettre du zèle à les bien définir, car ils ont un grand poids pour la suite » ⁴.

Ce grand poids apparaît particulièrement en matière politique.

Platon déjà en avait mesuré l'importance lorsqu'il s'agissait de fonder de nouvelles cités et de former l'âme des citoyens dès l'enfance : « Ignorest-tu que le commencement est en toute œuvre ce qui importe le plus, et surtout quand celle-ci s'applique à quelque chose de neuf et de tendre, quoi que ce soit ? C'est en effet principalement alors que la chose est malléable et qu'elle revêt la forme qu'en chaque cas on aura souhaité lui

¹ Aristote, *Ethique à Nicomaque*, I, 7, 1098 b 7, traduction Jules Tricot, Paris, Vrin, 1990, p. 62.

² En atteste le passage qui suit immédiatement : « Mais nous devons porter notre examen sur le principe, non seulement à la lumière de la conclusion et des prémisses de notre raisonnement, mais encore en tenant compte de ce qu'on en dit communément, car avec un principe vrai toutes les données de fait s'harmonisent, tandis qu'avec un principe faux la réalité est vite en désaccord ». *Ethique à Nicomaque*, I, 8, *ibid.*, p. 62-63.

³ C'est le cas de la définition de la sagesse à partir des opinions sur le sage, in *Métaphysiques*, I, 2, 982 a 8-19.

⁴ 1098 b 4.

imprimer ⁵».

De son côté, Aristote en souligne l'importance dans le domaine pratique et éminemment concret des révolutions capables d'emporter les régimes politiques. Il consacre ainsi tout un chapitre des *Politiques* à montrer que de grands changements proviennent de petites causes, jugées hâtivement insignifiantes.⁶ Ainsi rappelle-t-il comment une rivalité amoureuse fut à l'origine d'une guerre intestine à Syracuse et d'un changement de constitution : « Ceci montre qu'il est bon d'être en garde contre les dissensions de ce genre dès qu'elles commencent à se former, et qu'il faut étouffer dans l'œuf les factions des chefs et des puissants : car c'est au point de départ que réside la faute, et, suivant le dicton, le commencement est la moitié du tout, de sorte que la faute commise à ce moment-là, même peu importante, est dans une même proportion par rapport aux fautes commises dans les autres parties ⁷ ».

Cette leçon de politique aurait été bien utile à plus d'un chef débordé par les événements ou emporté par le vent de l'Histoire.

Dans ce même chapitre des *Politiques*, Aristote illustre cette vérité par d'autres exemples, comme celui d'un différend entre deux frères à propos d'un héritage. Le plus pauvre des deux frères entraîna les masses populaires d'une cité, le plus riche les gens aisés.⁸ A Delphes, ce fut une querelle à propos d'un projet de mariage qui fut à l'origine de troubles qui s'achevèrent par la mise à mort du fiancé. Plus

grave, à Mytilène comme à Phocide, des différends à propos de riches héritières dégénèrent en guerre, les deux villes finissant vaincues, l'une par les Athéniens, l'autre par les Macédoniens.⁹

Mais si notre adage vaut en matière de vie morale et politique, il est aussi d'une importance souveraine dans le domaine des sciences.

Ne pas dévier du tout

Dans la démarche scientifique, le point de départ est crucial. Prendre tel ou tel parti au début « n'est pas une petite affaire, écrit Aristote dans le traité *De cælo*, mais change du tout au tout dans l'étude de la vérité. Car c'est là l'origine de presque toutes les divergences, tant passées que futures, entre ceux qui ont professé une théorie sur la nature dans son ensemble, s'il est vrai que même une petite déviation par rapport à la vérité devient dix mille fois plus grande au fur et à mesure qu'on avance ¹⁰ ».

Ce passage a été rendu en latin par la formule : *parvus error in principio magnus est in fine*. Ce qui se traduit ainsi : « une légère erreur dans les principes engendre une conclusion gravement erronée ¹¹ ». Cette formule est employée par saint Thomas d'Aquin dès la première phrase de l'introduction de son traité sur *l'Etre et l'essence*. D'où l'importance des définitions pour ne pas tout confondre, savoir distinguer et rendre compte de la réalité telle qu'elle existe – et non telle qu'on se l'imagine.

Qu'il est difficile de commencer

Un autre emploi de notre adage se rencontre dans la conclusion des *Réfutations sophistiques*, autrement dit à la toute fin de l'*Organon*, la logique à laquelle le Stagirite a consacré pas moins de six traités. Il écrit que « le début est assurément ce qu'il y a de plus important ; c'est pourquoi il est également ce qu'il y a de plus difficile. Car plus son potentiel est puissant, plus ses proportions sont réduites, et il est donc ce qu'il y a de plus difficile à voir ¹² ».

Les premiers pas sont toujours les plus laborieux ou délicats à poser... Le petit homme aura toujours besoin de l'aide de ses parents pour se dresser sur ses jambes, tenir debout et apprendre à marcher. L'important est de bien partir. Ainsi de l'attaque d'une phrase grégorienne, de l'ouverture d'une symphonie – ou d'un concile ! –, et même du Prologue de l'évangile de saint Jean, ou encore des *proèmes* de saint Thomas au début de plusieurs de ses traités, etc.

Remarquons que si le point de départ est tellement important, ce n'est pas seulement en raison de ses conséquences, c'est qu'en lui-même il présente un caractère de difficulté qui oblige à s'y arrêter. Il s'agit de prendre le temps qu'il faut avant de s'élancer dans l'étude de son sujet. Voilà pourquoi la précipitation est si funeste et la non-considération des principes contraire à la sagesse. Et l'une et l'autre manifestent un défaut de méthode. La façon de déterminer son sujet (*modus determinandi*), en s'arrêtant non

⁵ *La République*, II, 377 a, traduction Léon Robin, in Platon, *Œuvres complètes*, t. 1, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1950, p. 926.

⁶ Aristote, *La Politique* V, 4, 1303 b 30, traduction Jules Tricot, Paris, Vrin, 1989, p. 352.

⁷ « La faute commise *in initio* est d'une importance égale à l'*initium* lui-même par rapport au tout : elle vaut donc la moitié des fautes totales, ou, si l'on préfère, elle est aussi importante à elle seule que toutes les autres fautes réunies », Tricot, op. cit., note 1, p. 353.

⁸ 1303 b 34-37. La cité est Hestiaia, également appelée Oréos. L'événement eut lieu après les guerres Médiques, précise le Stagirite, soit entre 479 et 446 (Tricot, note 2, p. 353).

⁹ 1304 a 1-13.

¹⁰ Aristote, *Œuvres complètes*, *De cælo* I, 5, 271 b 5-7, traduction Catherine Dalimier et Pierre Pellegrin, Paris, Flammarion, 2014, p. 709. Le premier livre du traité du ciel étudie l'univers en tant que corps parfait ; le chapitre 5 est consacré à la question de savoir s'il est infini, point essentiel avant d'aller plus loin. Aristote multiplie les arguments pour montrer l'impossibilité d'un corps infini.

¹¹ Saint Thomas d'Aquin, *L'Etre et l'essence* (De ente et essentia), proœmium, traduction Catherine Capelle, Paris, Vrin, 1991, pp. 14-15.

¹² Aristote, *Les réfutations sophistiques*, ch. 34, 183 b 22, traduction Myriam Hecquet-Devienne, in *Œuvres complètes*, op. cit., p. 505.

seulement au but poursuivi mais au moyen d'y parvenir, est antérieur à la conduite de la recherche elle-même et au traitement du sujet (*modus tractandi*).¹³

Ajoutons que si le point de départ est si important, quel n'est pas le génie de celui qui le trouve, et qui peut à bon droit se prévaloir d'être l'inventeur d'un nouvel art ou d'une nouvelle science. Tel est précisément le cas d'Aristote qui n'avait, selon ses propres dires, reçu nul principe en héritage, pas même la moindre partie de ce qui allait devenir son œuvre logique : « absolument rien n'existait auparavant ¹⁴ ». Non qu'il n'y eût pas un enseignement rhétorique ni un questionnement et de nombreuses traditions sur la manière de raisonner ou de discourir – les écoles sophistiques ne manquaient pas –, mais il s'agissait de pratiques destinées à répondre au besoin, non de raisonnements déductifs à partir de principes clairement établis. Personne avant Aristote ne s'était hissé à cet art pour la pensée d'ordonner ses propres actes, à cet ars logica que saint Thomas qualifiera de science rationnelle parce qu'elle porte sur l'acte de raison comme sur sa matière propre.¹⁵

Voilà pourquoi le Stagirite précise un trait particulier de son étude : « En effet, parmi toutes les découvertes, certaines ont été reçues d'autrui après avoir été péniblement réalisées dans un premier temps, et elles ont progressé peu à peu par le fait de ceux à qui elles étaient transmises par la suite ; en revanche, il est habituel que les découvertes qui en sont à leur tout début progressent d'abord faiblement,

mais ce faible progrès apporte certainement une contribution bien plus grande que le développement qu'on tirera d'elles plus tard. Car en toutes chose, comme on dit, *le début est assurément ce qu'il y a de plus important ; c'est pourquoi il est également ce qu'il y a de plus difficile* ¹⁶ ».

Une fois découvert, continue-t-il, il est aisé d'ajouter et de développer le reste, d'apporter ses propres contributions et de faire connaître à cet art « un certain épanouissement ». N'empêche que celui qui le premier a découvert un art, si humble soit son commencement, mérite « reconnaissance pour ce qui a été découvert ¹⁷ ». Il en va un peu comme de celui qui, « le premier, fonda une cité », en faisant passer une inclination de nature de la puissance à l'acte : « il fut cause des plus grands biens pour les hommes ¹⁸ ».

Finalement, quelles que soient les difficultés rencontrées au début, le bien réalisé finit par être reconnu et couronné. En témoigne la louange que rencontre l'homme de génie dont la découverte, à bon droit, « excite l'admiration des hommes ». Il est honoré « pas seulement en raison de l'utilité de ses découvertes, mais pour sa sagesse et sa supériorité sur les autres ¹⁹ ».

Le tout est de finir

L'emploi par Aristote de l'adage des anciens pour qui « le commencement est plus de la moitié du tout » révèle son usage polysémique, selon qu'il s'applique à la recherche des principes éthiques, à la cause des troubles et des séditions dans les cités, à l'étude de la

vérité en elle-même ou à la difficulté de bien raisonner et de fonder une science en vérité.

Les docteurs catholiques n'ont pas manqué d'en souligner l'intérêt en de multiples occasions, tant dans le domaine de la vie morale, du gouvernement de soi-même et de la lutte contre les tentations, que dans le gouvernement de l'Eglise et de la lutte contre les fléaux destructeurs de la foi. C'est ce qu'il nous reste à voir.

Mais dès à présent, le lecteur du *Courrier de Rome* s'en trouve bien avancé, précisément jusqu'au-delà de la moitié du tout. Qu'il médite alors ce vers d'Horace : « Commencer, c'est avoir à moitié fini ²⁰ », et poursuive sereinement sa lecture.

Abbé Christian Thouvenot

¹³ Ainsi opère Aristote dans la recherche de la quiddité de la substance, comme l'a bien vu saint Thomas d'Aquin dans son commentaire des *Métaphysiques*, VII, lectures 1 et 2.

¹⁴ *Réfutations sophistiques*, 183 b 35, op. cit. p. 506.

¹⁵ Roger Verneaux, *Introduction générale et logique*, Paris, Beauchesne, 1964, pp. 55-56.

¹⁶ *Réfutations sophistiques*, 183 b 18-23, op. cit. p. 505.

¹⁷ Ibidem, 184 b 7, p. 506. Aristote loue les inventeurs qui eurent du génie au début de la *Métaphysique*, livre 1, ch. 1.

¹⁸ Aristote, *Politique*, I, 2, 1253 a 30, repris par saint Thomas d'Aquin, *Commentaire des Politiques*, I, 1, Turin, Marietti, n°40, p. 12. Selon la Genèse (4, 17), la première ville fut bâtie par Caïn qui l'appela Hénoch, du nom de son fils.

¹⁹ Aristote, *Métaphysique*, I, 1, 981 b 14-15, traduction Jules Tricot, Paris, Vrin, 1991, p. 8.

²⁰ « *Dimidium facti qui caput habet* » Epist., I, 2, 40, traduction Anne Plantagenet.

QUELQUES ILLUSTRATIONS TIRÉES DE L'HISTOIRE DE L'EGLISE, DES PSAUMES IMPRÉCATOIRES ET D'UNE BONNE ÉDUCATION.

Au cinquième livre des *Politiques*, chapitre 4, nous avons vu comment Aristote avait illustré le principe selon lequel « le commencement est plus de la moitié du tout ». Les révolutions lui paraissent le meilleur exemple de ce qu'un mobile en apparence anodin peut provoquer de bouleversements dans la vie d'une cité et de ruines pour l'Etat. Il revient alors aux chefs de savoir en tirer une solide leçon pour gouverner la société et préserver le bien commun confié à leurs bons soins.

Assurément le cardinal de Richelieu la connaissait, lui qui fit arrêter Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, le 14 mai 1638.²¹ Le refus de ce dernier de reconnaître l'attrition et la communion fréquente, et d'adhérer franchement aux décisions du concile de Trente, motiva la rigueur du cardinal non moins que la correspondance assidue de ce prêtre avec Jansénius.²²

Mieux vaut prévenir que guérir

Devant l'émoi suscité par cette arrestation, Richelieu déclara à Hardouin de Beaumont de Pérefixe, le futur archevêque de Paris : « Quoi qu'il en soit, j'ai la conscience assurée d'avoir rendu service à l'Eglise et à l'Etat. On aurait remédié à bien des malheurs et des désordres si on avait

fait emprisonner Luther et Calvin dès qu'ils commencèrent à dogmatiser ²³».

Il tint le même discours à sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, venue intercéder en faveur du prisonnier : « ... devant être le défenseur des lois du royaume et de la religion par le ministère que le roi lui avait confié, il ne pouvait avoir de la douceur et de l'indulgence en cette occasion sans trahir sa conscience et devenir un prévaricateur... Que si l'on eût traité les hérétiques des derniers siècles avec cette rigueur, on aurait remédié à bien des malheurs et on aurait épargné des torrents de sang dont l'Allemagne et la France, la Flandre et l'Angleterre furent inondées... ²⁴».

Hélas, le cardinal mort, on s'empressa de rendre sa liberté au prisonnier de la Bastille qui répandit la sédition en propageant le jansénisme. La leçon des anciens était ignorée ; de funestes conséquences s'en suivraient : une quasi-guerre civile avec la Fronde, et le venin de la division religieuse avec les querelles jansénistes qui empoisonneraient le catholicisme en France pendant deux siècles.

La partie pour le tout

Ce faisant, le principal ministre de Louis XIII ne faisait qu'appliquer un point de doctrine bien connu des

théologiens catholiques à propos des hérétiques. Saint Thomas d'Aquin cite à juste titre saint Jérôme pour qui « Arius dans Alexandrie fut une étincelle ; mais parce qu'il n'a pas été aussitôt étouffé, sa flamme a ravagé tout le globe ». Il faut en effet « chasser de la bergerie la brebis galeuse, de peur que toute la maison, toute la masse, tout le corps et tout le troupeau ne souffre, ne pourrisse et périsse ²⁵».

La partie doit être retranchée du tout de crainte qu'elle ne le corrompe. Le bien commun est en jeu. Saint Thomas d'Aquin use d'une comparaison pour faire comprendre la nécessité d'une juste sévérité tant qu'il est encore temps : « Si les faux-monnayeurs ou autres malfaiteurs sont immédiatement mis à mort en bonne justice par les princes séculiers, bien davantage les hérétiques, aussitôt qu'ils sont convaincus d'hérésie, pourraient-ils être non pas seulement excommuniés mais très justement mis à mort ²⁶».

Sans doute le Seigneur prescrit-il à ses serviteurs de laisser croître l'ivraie jusqu'à la moisson (Mt 13, 30). Mais « ce commandement », explique le Docteur angélique, « doit s'entendre dans le cas où on ne peut arracher l'ivraie sans arracher le froment », c'est-à-dire lorsqu'il n'est plus possible d'empêcher le mal de se répandre.²⁷ Il faut alors le

²¹ Cf. Roland Mousnier, *L'homme rouge ou la vie du cardinal de Richelieu (1585-1642)*, Paris, Robert Laffont, 1992, pp. 616-617.

²² Ibid. Cornelius Jansen (1585-1638), dit Jansénius.

²³ Pierre Blet, sj., *Richelieu et l'Eglise*, Versailles, Via Romana, 2007, p. 267.

²⁴ Ibidem.

²⁵ Saint Jérôme, *Commentaire de l'épître aux Galates*, III, 5, 9, cité par saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIaIIæ q. 11, a. 3 (in fine).

²⁶ *Somme théologique*, IIaIIæ q. 11, a. 3 (corpus).

²⁷ Ibid. ad 3. Voir aussi la question 10, a. 8, ad 1, et les commentaires du Père Rogatien Bernard, op., dans l'édition de *La Revue des Jeunes*, Tournai, Desclée, 1950, pp.

tolérer. Mais tel n'est pas le cas au début, au commencement, lorsque l'ennemi peut être commodément empêché de nuire : « Le commencement est plus de la moitié du tout ».

Il eût donc mieux valu agir immédiatement en éliminant le mal à sa racine plutôt que de le laisser prospérer. Cette leçon est évidente dans l'ordre politique. Elle vaut aussi pour le combat spirituel et dans la lutte contre les tentations, au plan moral.

Mauvais départ

Le psaume 136 (Héb. 137), *Super flumina Babylonis*, rappelle la lamentation du peuple d'Israël déporté en captivité, loin de Jérusalem, à la suite de ses iniquités et de son infidélité à la Loi de Moïse et à l'Alliance de Yahvé. Les derniers versets prennent des accents vengeurs : « Fille de Babylone, vouée à la ruine, heureux celui qui te rendra le mal que tu nous as fait ! Heureux celui qui saisira et brisera tes petits enfants contre la pierre ! » (versets 8-9).²⁸

Saint Robert Bellarmin, dans son *Explication des psaumes*, rappelle « l'interprétation spirituelle des saints Pères, saint Hilaire, saint Jérôme et saint Augustin qui, par "parvulus Babyloniae", entendent les commencements des tentations, lesquels peuvent aisément être vaincus, si on les brise, aussitôt leur naissance, contre la pierre qui est Jésus-Christ. Bienheureux, peut-on dire en effet, beatus, celui qui veille toujours, qui veille sans relâche, et ne laisse pas grandir les attraites de la tentation ! »²⁹. Il s'agit bien d'écraser la tentation ab ovo, dans l'œuf, dès son origine, afin qu'elle ne vienne pas à croître au point d'ébranler la fermeté de la volonté

jusqu'à emporter son consentement. Malheur à qui prête l'oreille au tentateur : il faut promptement et sans hésitation repousser le premier mouvement de l'adversaire. « Pendant que l'ennemi est tout petit », écrit saint Jérôme, « tuez-le ; brisez-lui la tête contre la pierre ». Or, qu'est-ce que cet ennemi tout petit ? sinon, continue-t-il, « la tentation à sa naissance ». *Dum parvus est hostis, interfice, ut nequitia elidatur in semine : allide parvulos ad petram*.³⁰

De son côté, saint Augustin se demande qui sont les petits enfants de Babylone. Ce sont, répond-il immédiatement, « les mauvaises passions au moment où elles naissent. (...) Lorsque la concupiscence en est à sa naissance, avant qu'elle n'ait pris des forces contre vous, lorsque la concupiscence est encore toute petite, avant qu'elle ne prenne la force d'une habitude dépravée, lorsqu'elle est toute petite encore, écrasez-la. Mais craignez-vous qu'elle ne meure pas, bien qu'écrasée ? Écrasez-la sur la pierre. Or cette pierre est le Christ (1 Co. 10, 4) »³¹.

Le début d'un bon commencement

Ce qui vaut pour le mal vaut aussi pour le bien. Bienheureux ceux qui ne sont pas enracinés dans le vice et qui, au contraire, peuvent le plus tôt possible fortifier leurs vertus et grandir dans le bien et la perfection. Notre proverbe vaut éminemment en matière d'éducation.

C'est le sens d'une autre interprétation des versets imprécatoires du psaume 136, allégorique celle-ci, que livre saint Robert Bellarmin : « Les persécutions des païens contre les chrétiens furent

déplorables de cruauté, mais on doit applaudir aux justes représailles de ces derniers, car ce fut un grand bonheur pour les païens, l'idolâtrie une fois anéantie, de mourir eux-mêmes au péché, et de commencer à vivre dans la justice, ce qui fut principalement l'heureux partage de leurs petits enfants, c'est-à-dire de ceux qui étaient moins enracinés dans les erreurs et dans les vices du paganisme. Ne savons-nous pas que la plus grande partie des jeunes gens et des jeunes filles, ainsi que des hommes simples, embrassèrent très facilement la cause du Christ, et combattirent pour sa gloire jusqu'au martyre contre l'idolâtrie paternelle ? C'est le sens de ces paroles : « Beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram », c'est-à-dire, heureux celui qui approchera les enfants de Babylone de la pierre du Christ, afin que, par un heureux brisement, ils meurent au vieil homme, et ressuscitent à l'homme nouveau »³².

Heureux celui qui est instruit dans la vertu dès le départ, qui recherche la sagesse dès sa jeunesse (Sa 8, 2) et dont le premier acte moral, grâce au baptême, sera un acte de charité.³³ Décidément, « le commencement est plus de la moitié du tout ».

S'il en est ainsi, il semble bien que notre adage ait sinon la force d'un premier principe, en tout cas celle d'une loi universelle partout observable et vérifiable. Fort de ces observations qui confirment l'apophtegme hérité des Grecs et de la sagesse des anciens, le lecteur pourra en apprécier la valeur en l'appliquant au gouvernement suprême de l'Eglise.

Abbé Christian Thouvenot

285, 305-308, 380 sq.

28 « Filia Babylonis devastans, beatus qui retribuere tibi retributionem tuam, quam retribuisti nobis ; beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram ».

29 Saint Robert Bellarmin, *Explication des psaumes*, Paris, Louis Vivès, 1856, t. 3, p. 481.

30 Saint Jérôme, *Commentaire sur le psaume 136*.

31 Saint Augustin, *Œuvres complètes*, t. 15, Paris, Louis Vivès, 1873, p. 262.

32 Saint Robert Bellarmin, op. cit., p. 480.

33 Voir Abbé Bernard de Lacoste, « Trop jeune pour commettre un péché mortel ? » in *Courrier de Rome* n°673, mars 2024. Également : Abbé Jean-Paul André, « Le premier acte moral d'un enfant », in *Le Sel de la terre* n°33, été 2000, pp. 46-66 ; P. Etienne Huguency, op., « L'éveil du sens moral, commentaire de l'alac q. 89 a. 6 », in *Revue thomiste*, 13 (1905), pp. 509-529 et 646-668 (voir en particulier les parties III et IV sur le premier vouloir moral du baptisé et du non-baptisé).

DU COMMENCEMENT DES PONTIFICATS : DE SAINT PIE X À LÉON XIV.

Dans le gouvernement de l'Eglise, les premiers actes posés par les papes récemment élus sur la Chaire de Pierre manifestent l'état dans lequel se trouvent l'Eglise et l'humanité au moment de leur entrée en fonction. Ils font ainsi connaître quelles sont leurs préoccupations et les priorités auxquelles ils entendent consacrer leurs forces durant leur pontificat. Autrement dit, quel sera leur point de départ.

Dès lors, les premiers actes magistériels des papes modernes, pour nous en tenir à eux, n'auront pas échappé à la règle du commencement qui est plus de la moitié du tout. Qu'en juge plutôt.

Saint Pie X et Benoît XV

La première encyclique de saint Pie X, *E supremi apostolatus*, publiée deux mois exactement après son élection au souverain pontificat, renferme son programme inspiré du mot de saint Paul : « Tout restaurer dans le Christ ³⁴ ». Face à « la maladie si profonde et si grave » qui ronge les sociétés modernes et qui consiste dans « l'abandon et l'apostasie » à l'égard de Dieu, le saint pape s'efforce d'unir les forces de l'Eglise. Il exhorte le clergé à la sainteté et le met en garde contre « une science menteuse qui, à la faveur d'arguments fallacieux et perfides, s'efforce de frayer le chemin aux erreurs du rationalisme ou du semi-rationalisme ³⁵ ».

Quelques années plus tard, il condamnera le modernisme, « égout collecteur de toutes les hérésies ³⁶ », qui menace de ruiner les fondements de la foi et de la révélation, de saper l'autorité divinement instituée et de renverser l'Eglise de fond en comble, au même titre que toutes les sociétés gagnées par l'esprit moderne, agnostique et scientiste.

Un même constat se trouve dans la première encyclique de Benoît XV, le successeur immédiat de saint Pie X, élu le 3 septembre 1914. Lui aussi considère les « déplorables conditions de la société civile », accentuées par le spectacle de la guerre, dont la première cause est l'abandon « des préceptes et des règles de la sagesse chrétienne ». En particulier, le pape dénonce une fausse fraternité humaine, répandue sur toutes les lèvres mais qui rejette « les enseignements de l'Evangile, l'œuvre de Jésus-Christ et de l'Eglise ». Il y fustige les maux causés par le refus de toute autorité, l'absence de religion chez les gouvernants, la haine entretenue entre les classes de la société par les socialistes, la cupidité et l'action délétère des mauvaises écoles et de ceux qui forment l'opinion publique. Surtout, il exhorte tous les catholiques « à conserver la foi dans son intégrité et à l'abri de tout souffle d'erreur ». Pour cela, il renouvelle solennellement la condamnation du modernisme, cette « peste si dangereuse », qui « n'est pas complètement étouffée mais se glisse

encore ça et là ³⁷ ».

Non seulement les catholiques doivent détester les erreurs des modernistes, mais encore « en éviter les tendances et l'esprit ». On reconnaîtra un moderniste, écrit Benoît XV, « à son dégoût pour l'ancienneté » et à « sa recherche avide de la nouveauté », notamment « dans la manière de parler des choses divines, dans la célébration du culte sacré, dans les institutions catholiques et jusque dans l'exercice de la piété privée ». Le meilleur moyen de se protéger de « cette contagion si délétère » est de ne rien innover « si ce n'est dans le sens de la tradition ³⁸ ».

Pie XI et le règne du Christ

Au lendemain de la première Guerre mondiale et alors que le désir d'une paix durable se fait sentir, le pape Pie XI brandit la seule paix qui vaille, celle du Christ. Car la société des hommes est toujours en proie aux maux qui l'affligent, explique-t-il dans sa première encyclique, notamment l'oubli de la charité et « une soif insatiable des biens passagers et périssables ».

Le souverain pontife déplore le nouvel état de l'humanité : c'est devenu une « règle commune parmi les hommes, de dédaigner les biens éternels dont le Christ notre Seigneur, par son Eglise, propose l'acquisition à tous ³⁹ ». Dieu est exclu de la famille et de l'éducation ; le

34 Ep. I, 10.

35 Saint Pie X, Lettre encyclique *E supremi apostolatus*, 4 octobre 1903, in *Documents pontificaux de Sa Sainteté saint Pie X*, Publications du Courrier de Rome, 1993, t. 1, pp. 34 sq.

36 Saint Pie X, Lettre encyclique *Pascendi Dominici gregis* sur les doctrines modernistes, 8 septembre 1907, Publications du Courrier de Rome, tome I, 1993, pp. 432 sq.

37 Benoît XV, Lettre encyclique *Ad beatissimi Apostolorum*, 1er novembre 1914, in *Actes de Benoît XV*, Paris, Bayard, 1924, t. 1, pp. 24-44.

38 Ibid., p. 45. « *Nihil innovetur nisi quod traditum est* ».

39 Pie XI, Lettre encyclique *Ubi arcano Dei consilio*, 23 décembre 1922, traduction française et notes par le Père Dargent, Paris, Spes, 1926, p. 15.

sacrement de mariage et l'ordre de la paix dans les foyers sont ébranlés. Dieu et son Eglise sont chassés des institutions, de la société des nations et du droit des gens. La solution réside dans le règne du Christ pour la paix du Christ, par la justice et la charité.

Sans cesse, regrette le nouveau pape, on attende au droit et à l'autorité, « et cela depuis qu'on a voulu refuser de reconnaître en Dieu, créateur et maître du monde, le principe du droit et de l'autorité ⁴⁰ ». Seule la paix du Christ peut garantir et le droit et l'autorité, et seule son Eglise peut travailler efficacement à sa réalisation. « Il s'ensuit que la paix véritable ne peut se constituer que si tous les hommes, dans leur vie publique et dans leur vie privée, gardent fidèlement les enseignements, les commandements, les exemples du Christ ». Et de dénoncer la « plaie du matérialisme » qui fait tant de ravages dans la vie publique, la famille et la société, et que seule la doctrine chrétienne peut contrecarrer : « Nous emploierons tous nos efforts à réaliser "la paix du Christ dans le règne du Christ" avec pleine confiance dans la grâce de Dieu ».

Quant aux erreurs qui menacent la doctrine catholique, Pie XI signale « une espèce de modernisme moral, juridique et social » qu'il réproue « énergiquement aussi bien que le modernisme dogmatique ⁴¹ ».

Pie XII et le premier devoir de la Charge apostolique

Les hommes n'ayant pas voulu de la paix du Christ-Roi, le pape Pie XII, élu le 2 mars 1939, avait d'emblée rappelé que

la mission des papes est « le service de la vérité ⁴² ». Après s'être évertué par de multiples interventions à empêcher la guerre, le pape publie sa première encyclique le 20 octobre 1939. ⁴³ Il revient sur le premier devoir de sa charge, qui est de rendre témoignage à la vérité : « Ce devoir comprend nécessairement l'exposé et la réfutation d'erreurs et de fautes humaines, qu'il est nécessaire de connaître, pour qu'il soit possible de les soigner et de les guérir : "vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libres" (Jn 8, 32) ».

Il dénonce en conséquence les ravages de « l'agnosticisme religieux et moral » qui s'accompagne de l'oubli, du rejet ou de la méconnaissance de la loi naturelle, « laquelle trouve son fondement en Dieu, créateur tout-puissant et père de tous, suprême et absolu législateur, omniscient et juste vengeur des actions humaines. Quand Dieu est renié, toute base de moralité s'en trouve ébranlée du même coup ». Hélas, « la négation de la base fondamentale de la moralité eut en Europe sa racine originelle dans l'abandon de la doctrine du Christ, dont la Chaire de Pierre est dépositaire et maîtresse ⁴⁴ ».

En découlent « la laïcisation de la société » qui soustrait l'homme, la famille et l'Etat à Dieu et à son Eglise ; la réapparition du paganisme corrompu ; l'oubli de la charité et du « sacrifice de rédemption offert par Jésus-Christ sur l'autel de la Croix à son Père céleste en faveur de l'humanité pécheresse » ; la négation de toute dépendance et de toute transcendance à l'égard de Dieu, cause première et maître absolu

de tout homme et de toute société ; « l'absolutisme sans frein de l'Etat totalitaire » ; « le mépris de la famille » et « l'embrigadement de la jeunesse », etc. Ce n'est que par un retour à Dieu que peut venir la solution à tant d'erreurs et de maux universellement répandus.

Pie XII achève sa première encyclique en confirmant les enseignements de Quas Primas sur le pouvoir du Christ-Roi et de son Eglise. ⁴⁵ Ainsi s'inscrit-il dans la parfaite continuité de son prédécesseur. Enfin, le nouveau pontife affirme hautement, à la face du monde agité et à l'orée de son pontificat : « La reconnaissance des droits royaux du Christ et le retour des individus et de la société à la loi de sa vérité et de son amour sont la seule voie de salut ⁴⁶ ».

Jean XXIII : de la chaire de Pierre à l'aurore d'une ère nouvelle

Angelo Giuseppe Roncalli est élu le 28 octobre 1958, à presque 77 ans. Dès son premier consistoire il abolit la règle datant de Sixte Quint ⁴⁷ limitant le nombre de cardinaux à soixante-dix, de sorte qu'en 1962, le sacré collège compte 87 cardinaux, « le rendant plus important et plus international qu'il ne l'avait jamais été ⁴⁸ ».

Sa première encyclique, assez brève et datée du 29 juin 1959, paraît après l'annonce qu'il fit, cinq mois plus tôt, de la convocation d'un concile général. Il se réjouit que cette annonce « ait rencontré un accueil large et sympathique et qu'elle ait de plus suscité l'espoir d'amener les esprits à une connaissance plus étendue et plus profonde de la vérité, à une

⁴⁰ Ibid., p. 25.

⁴¹ Ibid., p. 39.

⁴² Allocution au Sacré-Collège, 12 mars 1939.

⁴³ Pie XII, Lettre encyclique *Summi pontificatus* pour la fête du Christ-Roi, 20 octobre 1939, A.A.S., XXXI, 1939, p. 481 ; *Documents pontificaux de Sa Sainteté Pie XII*, tome 1, 1939, Editions Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1961, pp. 266-298.

⁴⁴ Ibid., pp. 274-275.

⁴⁵ Pie XI, Lettre encyclique *Quas primas*, 11 décembre 1925.

⁴⁶ Ibid., p. 273.

⁴⁷ Constitution *Postquam verus*, 3 décembre 1586.

⁴⁸ J.N.D. Kelly, *Dictionnaire des papes*, Brepols, 1994, p. 671.

réforme salubre des mœurs chrétiennes et à la restauration de l'unité, de la concorde et de la paix ⁴⁹». A priori le prochain concile s'annonce sous les meilleurs auspices.

Comme ses prédécesseurs, le pontife romain commence par dénoncer « la racine de tous les maux qui s'attaquent tel un poison aux individus, aux peuples et aux nations ». Cette source empoisonnée n'est autre que « l'ignorance de la vérité », et même « une attitude inconsidérée de mépris et d'aversion à l'égard du vrai ». Il rappelle la nécessité de la doctrine chrétienne pour tous les hommes, la capacité de la raison de connaître les vérités naturelles et la nécessité de la révélation pour les vérités surnaturelles qui la dépassent.

Le pape Jean XXIII n'hésite pas à reprendre la presse, la radio, la télévision, le théâtre et le cinéma, qui charrient l'erreur, le dévergondage et la malhonnêteté. Il pointe le danger de l'indifférentisme religieux et cette injustice qui consiste à « mettre la religion catholique, la seule vraie, sur le même plan que les autres ». Il évoque le devoir pour tout homme « de connaître ces vérités dont dépend le salut éternel », et « d'accorder à Dieu le culte qui est dû à Lui seul ».

Il invite les chrétiens séparés du Siècle apostolique à retrouver le chemin de l'unité de l'Eglise à l'occasion du Concile. Le pape rappelle à ce sujet quelles sont les trois notes caractéristiques de la véritable Eglise fondée par le Christ : unité de doctrine, de gouvernement et de culte. Il affirme que seul le pontife romain a la charge de conduire toute l'Eglise.

L'unité suppose la concorde des esprits et il n'y a de véritable paix et de véritable joie que chez ceux « qui appartiennent réellement et efficacement au Corps mystique du Christ, qui est l'Eglise catholique, [et qui] participent à la vie divine qui passe du Chef divin dans chacun de ses membres... »

Ecrites quelques années avant Vatican II, ces lignes peuvent surprendre, puisque le concile inventera un second sujet du pouvoir plénier sur l'Eglise (le collège épiscopal), mettra la pastorale au-dessus de la doctrine et n'identifiera plus l'Eglise du Christ avec la seule Eglise catholique au nom du faux œcuménisme (*Lumen gentium*, n°8). En fait, à côté de déclarations classiques, comme l'exaltation du latin comme langue de l'Eglise, le nouveau pape se laisse de plus en plus guider par l'inspiration subite qui l'a conduit à convoquer un concile général, au point de tout lui sacrifier.

Bâtir un édifice nouveau

A l'origine de sa décision de réunir le XXII^e concile œcuménique de l'histoire de l'Eglise, Jean XXIII parle d'une « inspiration dont la spontanéité Nous a frappé comme un coup soudain et imprévu dans l'humilité de notre âme ⁵⁰ » (23 avril 1959), de sorte qu'il a été « guidé comme par une mystérieuse inspiration ⁵¹ » (17 novembre 1961), « obéissant à une voix venue de Notre cœur comme une inspiration surnaturelle ⁵² » (25 décembre 1961). Fort de cette « inspiration céleste », Jean XXIII entend « ne pas se laisser abattre par les inquiétudes actuelles » (17 novembre 1961), ni par « des bruits

exprimant des craintes exagérées ⁵³ » (25 décembre 1960), car le Concile sera une « Nouvelle Pentecôte » marquée par une « nouvelle effusion de l'Esprit divin » (8 mai 1962).

Dès le début de son pontificat, le pape est tout à la préparation de cet événement historique que sera le Concile. Emporté par son enthousiasme et son optimisme foncier, il ne craint pas la société moderne bâtie sur un « Anti-Décatalogue », selon ses propres termes. Au contraire, il croit discerner parmi les « signes des temps » qui sont autant de « motifs de confiance dans l'homme », le fait que « les peuples se tournent avec une ferveur renouvelée vers la contemplation et la pratique des lois harmonieuses que Dieu a placées comme base de la société et comme sceau d'une pacifique et noble vie sociale ⁵⁴ » (16 septembre 1962).

L'œuvre auquel s'attèle le pape est colossale : « Le Concile entend bâtir un édifice nouveau sur les fondements posés au cours de l'histoire, avec les moyens divins et humains que l'Eglise tient à sa disposition ⁵⁵ » (2 septembre 1962). Plus précisément, il s'agit de « rendre à l'Eglise la splendeur des traits de sa jeunesse », de « les recomposer de façon à révéler sa force conquérante sur les esprits modernes tentés et compromis par les fausses théories du prince de ce monde ⁵⁶ » (13 novembre 1960).

Le pape entend ainsi donner à l'Eglise « un renouveau de splendeur » et « faire fleurir ses institutions pour qu'elles soient mieux adaptées aux temps présents ⁵⁷ » (25 avril 1961). Il le répète le 28 juin 1961 : « Le Concile œcuménique veut atteindre, embrasser, sous les

49 Jean XXIII, Lettre encyclique *Ad Petri cathedram*, 29 juin 1959, *Osservatore Romano*, 3 juillet 1959 ; *La Documentation catholique*, n°1308, 19 juillet 1959, col. 897-1922.

50 Message au clergé des trois Vénéties, *La Documentation catholique*, n°1304, 24 mai 1959, col. 645.

51 Discours de clôture de la II^e session de la Commission centrale préconciliaire, *La Documentation catholique*, n°1366, 17 décembre 1961, col. 1566.

52 Bulle d'indiction du concile Vatican II, « *Humanae salutis* », *La Documentation catholique*, n°1368, 21 janvier 1962, col. 97-104.

53 Radio-message de Noël 1960, *La Documentation catholique*, n°1344, 15 janvier 1961, col. 65-74.

54 Allocution devant la chorale de l'Association polyphonique de la police de Cologne, *La Documentation catholique*, n°1385, 7 octobre 1962, col. 1440-1441.

55 Allocution à des architectes le dimanche 2 septembre 1962, *La Documentation catholique*, n°1385, 7 octobre 1962, col. 1239. Ce texte apparemment de circonstance est cité par le cardinal Poupard, *Le Concile Vatican II*, 1983 [1997], PUF, coll. *Que Sais-je ?* n°2066, p. 3-4.

56 Allocution lors d'une messe célébrée dans le rite byzantino-slave en l'honneur de saint Jean Chrysostome, *La Documentation catholique*, n°1341, 4 décembre 1960, col. 1473-1478.

57 Allocution à la commission préconciliaire des évêques et du gouvernement des diocèses, le 25 avril 1961, *La Documentation catholique*, n°1352, 21 mai 1961, col. 642-643.

ailles déployées de l'Eglise catholique, l'héritage entier de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Rien ne sera délaissé. Tout l'héritage du Christ y passera. L'Eglise va faire peau neuve. Tel est ce travail formidable que doit entreprendre le prochain Concile « concernant la condition de l'Eglise et son adaptation aux nouvelles circonstances, après vingt siècles de vie (et c'est là sa principale tâche)...⁵⁸ ».

Cette remise à zéro, cette recomposition des traits de l'Eglise pour l'adapter aux temps nouveaux nécessitera « de grands efforts pour faire changer la mentalité, les tendances, les préjugés de tous ceux qui ont un passé derrière eux ; il faudra encore, en quelque sorte, examiner ce que le temps, les traditions, les usages ont cherché à instaurer, en recouvrant la réalité et la vérité⁵⁹ ». Un nouveau départ.

Une fois réformée de fond en comble, l'Eglise pourra alors, selon Jean XXIII, jouir d'un « renouveau d'âme » (3 décembre 1960) et réaliser « un climat favorable » au retour des frères séparés, « par une grande compréhension » à leur égard (7 mai 1960).

Mais il y a plus. Le pape voit plus loin. Du nouveau départ qu'il entend donner à l'Eglise, il espère bâtir un monde meilleur. Il s'agit de faire réaliser à l'Eglise, « dans le monde entier, un bond en avant (sic) vers une pénétration doctrinale et une formation des consciences qui corresponde plus parfaitement et plus fidèlement à la doctrine authentique⁶⁰ ». Qu'est-ce à dire ?

Dorénavant, explique le pape, les fidèles « doivent vraiment se considérer, en

tant que catholiques, comme *citoyens du monde entier* ». « Tous les catholiques doivent en prendre conscience et s'en faire une règle destinée à éclairer leur mentalité et à déterminer leur conduite dans leurs rapports religieux et sociaux⁶¹ ».

Il s'agit d'un « *nouveau sillon* (sic), qui semble se creuser plus profond et plus large », et qui consiste à inaugurer un nouvel « exercice de la catholicité », vécue par les membres de l'Eglise en tant que citoyens du monde. A l'approche du Concile, le pontife romain s'exalte tel un prophète des temps à venir : « Le Concile œcuménique veut unir sentiments et bonne doctrine, afin que le séjour sur la terre soit moins triste⁶² ». Car « c'est Notre devoir d'offrir au monde entier tout ce qui peut servir à résoudre les grandes difficultés de la vie, non seulement individuelle, mais sociale...⁶³ ». Le Concile entend ainsi répondre aux aspirations des peuples « pour concourir, dans le triomphe de la paix, à rendre pour tous l'existence terrestre plus noble, plus juste, plus méritoire ». Il voudra « exalter les applications les plus profondes de la fraternité et de l'amour. Ce sont des exigences de la nature humaine et elles s'imposent au chrétien comme règle des relations entre individus et entre peuples. » (30 mai 1962)

Ce chemin pour rendre le monde meilleur et moins triste, moins difficile, l'existence terrestre plus noble, plus juste et plus méritoire, exige que tous les participants du futur Concile s'appliquent « à concrétiser les moyens les plus pratiques dans la lumière du Tout-Puissant, pour que la vie d'ici-bas

soit bénie, qu'elle devienne toujours plus fraternelle, digne et riche de mérites, pour qu'elle soit aussi accompagnée de tous les moyens propres à assurer une sécurité qui se prolongera dans l'éternité⁶⁴ ».

« Le commencement est plus de la moitié du tout ». Le lecteur aura compris qu'avec le pape Jean XXIII, l'Eglise a pris un nouveau départ, en prétendant ignorer sa propre histoire pour recomposer les traits de sa jeunesse fantasmée. Ce faisant, loin d'être un pape de transition, il fut le premier à opérer une véritable révolution, armé de sa « conviction que la collaboration de chacun est singulièrement précieuse pour l'instauration d'un ordre de choses attendu par le monde entier⁶⁵ » (7 novembre 1961). L'Eglise travaillera désormais pour l'humanité, en s'adaptant aux aspirations de l'homme moderne face aux difficultés de la vie.

Paul VI et le grand œuvre du Concile

Au lendemain de son élection qui eut lieu le 21 juin 1963, Paul VI annonça son intention de poursuivre le Concile interrompu par la mort de son prédécesseur. Sa première déclaration prit la forme d'un « radio-message au monde entier⁶⁶ » dans lequel il hiérarchisait ses priorités au commencement du nouveau pontificat.

« La partie la plus importante de Notre pontificat sera occupée par la continuation du deuxième Concile œcuménique du Vatican... ». Ce sera son « œuvre principale » « pour que l'Eglise catholique puisse attirer à elle tous les

58 *La Documentation catholique*, n°1358, 20 août 1961, col. 1019-1022.

59 Ibid., col. 1021. Mais l'Eglise a-t-elle à se dégager ainsi de son passé ? Saint Pie X fustigeait ces modernes apôtres qui prétendent mieux faire que des siècles d'activité charitable et missionnaire (cf. *Notre Charge apostolique*, 25 août 1910, in *Actes de S.S. Pie X*, t. V, *Editions de la Documentation catholique*, p. 139).

60 *Discours d'ouverture du concile*, Allocution Gaudet Mater Ecclesia, 11 octobre 1962, *Acta synodalia sacrosancti Concilii Vaticani II*, Cité du Vatican, I/1, pp. 166-175 ; *La Documentation catholique*, n°1387, 4 novembre 1962, col. 1383. Passage cité par Yves Congar, « L'idée du concile et Jean XXIII », journal *La Croix*, 19 novembre 1982.

61 Allocution pour la fête de la Pentecôte, 5 juin 1960, *La Documentation catholique*, n°1331, 3 juillet 1960, col. 801-808.

62 Discours du 31 mai 1962, *La Documentation catholique*, n°1379, 1er juillet 1962, col. 856. Titre : « Le Concile et la paix internationale ».

63 Audience du 23 mai 1962, *La Documentation catholique*, n°1379, 1er juillet 1962, col. 855-856.

64 Allocution du 31 décembre 1961 à un groupe d'ouvriers romains, *La Documentation catholique*, n°1372, 18 mars 1962, col. 368-369.

65 Discours d'ouverture de la IIe session de la Commission centrale préconciliaire, *La Documentation catholique*, n°1366, 17 décembre 1961, col. 1561-1564.

66 La traduction française fut diffusée par l'Agence France Presse (A.F.P.). Cf. *Documents pontificaux de Paul VI*, tome 1, Editions Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1967, pp. 11-17.

hommes par sa majesté naturelle, par la jeunesse de son esprit, par la rénovation de ses structures, par la multiplicité de ses forces...⁶⁷ ».

A cette Eglise en chantier s'ajoutent d'autres préoccupations, parmi lesquelles la justice dans la vie civique, sociale et internationale (mesures en faveur des pays en voie de développement, amélioration des conditions de vie, édification d'un ordre du monde « dans la crainte de Dieu, le respect de sa loi, dans la lumière de la charité et de la collaboration mutuelle ») ; la paix entre les peuples par le développement pacifique des droits que Dieu a donnés à l'humanité ; l'unité des chrétiens par « la réalisation de l'unum sint (...), grande œuvre engagée avec tant d'espoir » par Jean XXIII. Paul VI s'adresse directement « à tous ceux qui se glorifient du nom du Christ » pour qu'ils sachent bien « qu'ils trouveront dans l'Eglise romaine comme la maison paternelle qui met en valeur et exalte avec une nouvelle splendeur les trésors de leur histoire, de leur patrimoine culturel, de leur héritage spirituel ». Phrase ambivalente, comme si l'Eglise romaine ne devait offrir qu'une mise en valeur de trésors (lesquels ?) accumulés en dehors d'elle.

On retrouve les principaux axes de cette première prise de parole radiodiffusée dans le discours du couronnement – Paul VI étant le dernier pape à porter la tiare –, le 30 juin 1963 : « Nous poursuivrons le Concile œcuménique, et Nous demandons à Dieu que ce grand événement confirme la foi de l'Eglise, affermis ses forces morales, rajeunisse ses formes en les adaptant aux besoins des temps et la présente

aux frères chrétiens séparés de son unité parfaite, de telle façon qu'il leur rende attirant, facile et joyeux le sincère remembrement⁶⁸ au Corps mystique de l'unique Eglise catholique, dans la vérité et dans la charité⁶⁹ ».

Avec le recul du temps, le lecteur pourra juger de la réalisation de ces objectifs. Le Concile a-t-il confirmé la foi catholique, affermi la morale et favorisé le retour des « frères séparés » à l'unité de l'Eglise ? Certainement pas. En revanche il a remarquablement réussi à adapter l'Eglise au monde présent.

Paul VI mènera à son terme le Concile et entreprendra la gigantesque mise à jour de tout « l'exercice de la catholicité » entrevue par son prédécesseur. Il laissera une Eglise profondément en crise, en proie « à l'auto-démolition⁷⁰ » et à l'infiltration des « fumées de Satan⁷¹ ». Depuis lors, quels que soient les papes qui se succèdent sur la Chaire de Pierre, la continuation du Concile, de son esprit et de sa lettre, de ses réformes et de ses inspirations, constitue l'alpha et l'oméga, le commencement, le milieu et la fin du ministère pétrinien. Le commencement est vraiment plus de la moitié du tout.

Continuer le Concile : au commencement de tout nouveau pontificat

Jean-Paul Ier, élu le 26 août et mort le 28 septembre 1978, régna trop peu pour marquer les esprits. N'empêche que, dès le lendemain de son élection, le pape Luciani annonçait aux cardinaux son intention de poursuivre la mise en œuvre du concile Vatican II. Pour la première fois, le pontife romain choisit « un double prénom, Jean-Paul, en hommage à ses deux prédécesseurs, pour marquer

sa volonté de poursuivre leur œuvre, l'application du concile de Vatican II⁷² ».

Comme « il n'avait que faire du faste ecclésiastique », « il se passa de la cérémonie du couronnement pontifical traditionnel » et préféra inaugurer son ministère, le 3 septembre, « simplement revêtu du pallium en signe de sa charge pastorale⁷³ ».

Son successeur fit de même le 21 octobre 1978, s'intitulant « pasteur universel de l'Eglise ». Elu le 17 octobre, Jean-Paul II s'était adressé le jour même aux cardinaux pour s'engager sans réserve « à promouvoir par une action prudente mais encourageante » l'exacte application de Vatican II.⁷⁴

Jean-Paul II, pape des droits de l'homme et champion de l'œcuménisme

Sa première encyclique, *Redemptor hominis*, contient son programme : les droits de l'homme et de la personne afin de rendre « la vie humaine toujours plus humaine⁷⁵ ». Personnaliste en philosophie et exaltant les droits de la conscience, de la liberté et de la dignité de la personne, Jean-Paul II devait faire « aboutir le nouveau Code de droit canonique promis par Jean XXIII en 1958, réfléchir sur l'héritage de Vatican II (synode extraordinaire de 1985), mettre en œuvre la collégialité discutée fortement à Vatican II⁷⁶ ».

C'est ce même pape qui, sept ans après son élection, devait relancer la dynamique conciliaire en convoquant un congrès mondial interreligieux à l'occasion de « l'année pour la paix » décrétée par l'O.N.U. Pour justifier l'initiative de la réunion d'Assise, le 27 octobre 1986,

⁶⁷ Ibid., p. 12.

⁶⁸ En italien : *ricomposizione* (note des Editions Saint-Augustin).

⁶⁹ Ibid., p. 49-50. *La Documentation catholique*, n°1404, 21 juillet 1963, col. 929-936.

⁷⁰ Discours du 7 décembre 1968, *La Documentation catholique*, n°1531, 5 janvier 1969, p. 12.

⁷¹ Homélie du 29 juin 1972.

⁷² Yves-Marie Hilaire, « Jean-Paul Ier » dans *Dictionnaire historique de la papauté*, Fayard, 2003, p. 955.

⁷³ Kelly, *Dictionnaire des papes*, op. cit., p. 681.

⁷⁴ Ibid., pp. 684-685.

⁷⁵ Jean-Paul II, Lettre encyclique *Redemptor hominis*, 4 mars 1979, Editions Paulines, 1979, ch. 14, p. 22.

⁷⁶ Philippe Levillain, « Jean-Paul II » dans *Dictionnaire historique de la papauté*, op. cit., p. 964.

le pape polonais expliquait : « la clé appropriée de lecture pour un si grand événement jaillit de l'enseignement du concile Vatican II ». Et d'expliquer comment cet événement religieux pouvait être « considéré comme une illustration visible, une leçon de choses, une catéchèse intelligible à tous de ce que présuppose et signifie l'engagement œcuménique et l'engagement pour le dialogue interreligieux recommandé et promu par le concile Vatican II ⁷⁷ ».

Au principe de ses initiatives les plus audacieuses et de son enseignement le plus constant, toujours le pape Wojtyła s'appuyait sur le nouveau commencement de l'Eglise qu'avait été Vatican II. A l'approche du Jubilé de l'an 2000, il fit même du Concile la boussole de l'Eglise « pour le troisième millénaire ⁷⁸ ». Ses successeurs en feront, eux aussi, la base de leurs premiers commencements.

Benoît XVI et François : deux profils différents pour une même fidélité

Devenu pape le 19 avril 2005, Josef Ratzinger s'inscrit immédiatement dans la continuité de son prédécesseur, d'autant plus facilement qu'il en fut le principal collaborateur en tant que préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, durant presque vingt-cinq ans.

Dès le lendemain de son élection, dans une homélie-programme prononcée à la Chapelle Sixtine, Benoît XVI affirme que l'Eglise avec le grand Jubilé de l'an 2000 « est entrée dans le nouveau millénaire, portant dans ses mains l'Evangile appliqué au monde actuel à travers la relecture faisant autorité du

concile Vatican II ». Les documents conciliaires sont donc une relecture, une herméneutique de l'Evangile faisant désormais autorité dans l'Eglise, comme un nouveau départ, une réinterprétation prétendant refonder l'Eglise, transformer son esprit, son culte et son gouvernement : un recommencement. Et de citer son prédécesseur : « Le pape Jean-Paul II a très justement indiqué le Concile comme «boussole» permettant de s'orienter dans le vaste océan du troisième millénaire ⁷⁹ ».

L'année même de son élection, Benoît XVI va confirmer la direction prise par Jean-Paul II en matière de dialogue interreligieux, spécialement avec le judaïsme et l'islam, en particulier lors des Journées Mondiales de la Jeunesse à Cologne (16-21 août 2005)⁸⁰. La même année, il voulut imposer une herméneutique de la continuité pour justifier la réforme conciliaire en niant toute rupture avec la Tradition. Son discours du 22 décembre 2005 à la curie fixa sa ligne de conduite. C'était ne pas regarder la réalité en face, et vouloir innocenter Vatican II de toute responsabilité face à la « destruction de la liturgie » ou à la « crise de la foi » que, par ailleurs, il constatait.⁸¹

Le pape François n'eut pas de ces hésitations. Formé durant les années du Concile, ordonné prêtre en 1969, il ne s'arrête pas à des considérations dialectiques sur l'esprit et la lettre du Concile, l'herméneutique de la rupture et de la continuité, le « concile des médias » ou un « para-concile » qui aurait empêché sa compréhension ou son application... Il va de l'avant, cherchant à incarner dans ses actions

comme dans ses paroles la « fraîcheur » du message de Vatican II, son actualité et son caractère vivant. Car ce qui fait dorénavant la vérité d'une religion, c'est la vie.

C'est dans la continuité du Concile qu'il justifiera toutes ses initiatives en matière d'ecclésiologie synodale, d'écologisme intégral ou de dialogue interreligieux.⁸²

Les débuts de Léon XIV

Qu'en est-il du début du pontificat de Léon XIV, élu 266^e successeur de saint Pierre le 8 mai 2025 ? Que nous dit-il sur son commencement qui est plus de la moitié du tout ?

Dès le lendemain de son élection, le premier pape nord-américain de l'histoire de l'Eglise a indiqué comme un passage obligé le chemin qu'il emprunterait : « Je voudrais que nous renouvelions notre pleine adhésion au chemin que l'Eglise universelle suit depuis des décennies selon le concile Vatican II ». Et de s'inscrire dans la continuité du pape François dans son Exhortation apostolique *Evangelii gaudium* en quelques points fondamentaux, parmi lesquels « la croissance dans la collégialité et la synodalité », « l'attention au *sensus fidei*, en particulier dans ses formes les plus authentiques et les plus inclusives », « le dialogue courageux et confiant avec le monde contemporain dans ses diverses composantes et réalités ⁸³ ».

Lors de la messe de son intronisation, le 18 mai 2025, il a encore parlé du « chemin vers le Christ » qu'il entend parcourir selon l'esprit œcuménique initié par le concile Vatican II, « avec les Eglises

⁷⁷ Jean-Paul II, « La situation du monde et l'esprit d'Assise », discours aux cardinaux et à la curie, 22 décembre 1986, *La Documentation catholique*, n°1933, 1er février 1987, p. 134.

⁷⁸ Cf. Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, 10 novembre 1994.

⁷⁹ « ut dicitur quasi «nauticam pyxidem», qua in vasto mari tertii millennii dirigeretur », Homélie du pape Benoît XVI lors de sa première messe, 20 avril 2005, *La Documentation catholique*, n°2337, 5 juin 2005, p. 539. Le nouveau pape renvoie à *Novo millennio ineunte*, n°57-58.

⁸⁰ En particulier les 19 et 20 août. *La Documentation catholique*, n°2343, 2 octobre 2005, pp. 887-902.

⁸¹ *La Documentation catholique*, n°2350, 15 janvier 2006, pp. 56-63.

⁸² Voir son « *Rogitum* » officiel, acte notarié du 25 avril 2025 qui évoque les œuvres les plus importantes d'un pontife défunt. Y sont rappelés ses hauts faits en matière de dialogue interreligieux, surtout avec l'islam, et les multiples réunions synodales qu'il convoqua. Cf. *L'Osservatore romano* en langue française, mai 2025, p. 14.

⁸³ Discours au collège cardinalice, 10 mai 2025.

chrétiennes sœurs, avec ceux qui suivent d'autres chemins religieux, avec ceux qui cultivent l'inquiétude de la recherche de Dieu (...) pour construire un monde nouveau où règne la paix (...), afin que se réalise cette unité qui valorise l'histoire personnelle de chacun et la culture sociale et religieuse de chaque peuple ». Il a appelé à construire « une Eglise fondée sur l'amour de Dieu et signe d'unité, une Eglise missionnaire, qui ouvre les bras au monde, qui annonce la Parole, qui se laisse interpeller par l'histoire et qui devient levain de concorde pour l'humanité ⁸⁴ ».

A l'automne, reprenant un thème cher à son prédécesseur, il appelait à une

« conversion écologique » qu'il identifie pour les croyants à la conversion « qui nous oriente vers le Dieu vivant ⁸⁵ ». Le 28 octobre 2025, il réunissait un « mini-Assise » dans la salle Paul VI, invitant les représentants du judaïsme, de l'islam, de l'hindouisme, du jaïnisme, du sikhisme, du bouddhisme, du zoroastrisme, du confucianisme, du taoïsme, du shintoïsme et des religions traditionnelles africaines à « marcher ensemble dans l'espérance ⁸⁶ », et à prier chacun silencieusement... Prier quel Dieu ?

Le pape Léon XIV s'est immédiatement inscrit dans la parfaite continuité de tous les papes conciliaires. Car Vatican II est

« le Magistère qui demeure aujourd'hui le phare qui guide le chemin de l'Eglise ⁸⁷ ».

Ainsi donc, si le commencement est plus de la moitié du tout, c'est que tout est dans le commencement comme en son principe, de même que les effets sont virtuellement contenus dans leur cause. L'Ecriture n'en conclut pas moins : « *Melior est finis orationis quam principium* » (Eccle. 7, 9). Mieux vaut la fin d'un discours que son commencement.

Abbé Christian Thouvenot

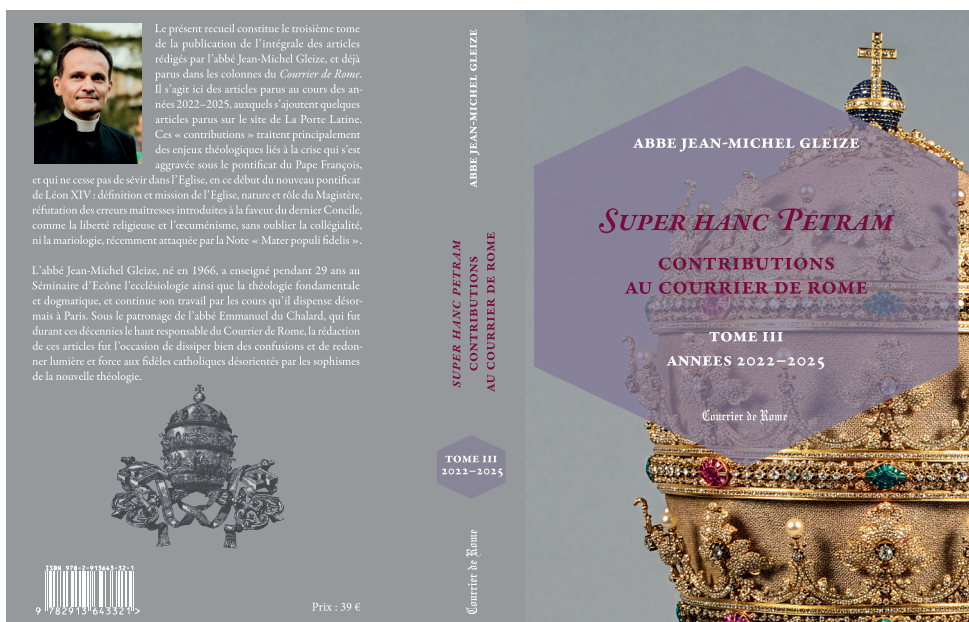
84 Homélie du 18 mai 2025, place Saint-Pierre.

85 Discours du 1er octobre 2025 pour le dixième anniversaire de l'encyclique *Laudato si'*.

86 Célébration du soixantième anniversaire de *Nostra Aetate*, discours du pape Léon XIV, 28 octobre 2025.

87 Audience générale du 7 janvier 2026, traduction officielle. En fait le pape a parlé de l'étoile polaire (« la stella polare »), là où Jean-Paul II et Benoît XVI parlaient de « boussole ». L'idée est la même.

Nouvelle parution



Courrier de Rome

Responsable : Bernard de Lacoste Lareymondie

Mensuel - Le numéro : 4€; Abonnement 1 an (11 numéros)

France 40€ - ecclésiastique 20€ - de soutien 50€, payable par chèque à l'ordre du Courrier de Rome

Étranger 50€ - ecclésiastique 20€ - de soutien 60€, payable par virement

Référence bancaire : IBAN : FR 76 1027 8063 9800 0205 5530 132 - BIC : CMCIFR2A

Adresse postale: BP 10156 - 78001 Versailles Cedex

E-mail : courrierderome@wanadoo.fr

Site : www.courrierderome.org

Sur le site internet vous pouvez consulter gratuitement les numéros du *Courrier de Rome*, mais aussi acheter nos livres et publications (expédition sous 48 h, tous pays, paiement sécurisé)